

PATTES MONOVIS VM ZINC[®] :
VM ZINC[®] INNOVE AVEC UN NOUVEAU SYSTEME DE FIXATION
POUR LES COUVERTURES VENTILEES A JOINT DEBOUT

VM ZINC[®], marque internationale des produits en zinc laminé, fabriqués et commercialisés par l'unité Bâtiment du groupe UMICORE, lance un nouveau système de fixation breveté pour les couvertures à joint debout : le système PATTES MONOVIS VM ZINC[®]. Ce système innovant repose sur l'utilisation de pattes fixes et coulissantes spécifiques, à fixation unique par vissage.

Son principe exclusif, couvert par l'Avis Technique n°5/08-1997, permet de réduire significativement le temps de pose des fixations du joint debout en diminuant le nombre de pattes à poser. De plus, avec le cuvelage de ces nouvelles pattes, les risques de désaffleurement sont évités et la pose des fixations devient plus précise.

■ **LES DOMAINES D'UTILISATION DU SYSTEME PATTES MONOVIS VM ZINC[®]**

Destiné aux toitures qui répondent aux spécifications du DTU 40.41, ce système innovant peut s'appliquer en neuf et en rénovation :

- sur les bacs VM ZINC[®] d'épaisseurs 0,65 / 0,70 / 0,80 mm, de largeur développée 500 ou 650 mm,
- sur les bâtiments d'élanement courant de hauteur maximale de 40 m,
- sur les pentes minimale 5 % (2,86°) et maximale 173 % (60°),
- sur les formes plane ou courbe de rayon supérieur à 2 mètres,
- sur les couvertures des locaux de faible à moyenne hygrométrie, en climat de plaine (altitude < 900 m) et en climat de montagne selon les dispositions spécifiques du chapitre 6 du DTU 40.41.

■ **LA COMPOSITION DU SYSTEME PATTES MONOVIS VM ZINC[®]**

Le système de fixation PATTES MONOVIS VM ZINC[®] est spécialement conçu pour s'adapter à la couverture froide ventilée VM ZINC[®] à joint debout composé :

- d'un support en bois massif (épaisseur minimale 15 mm). La fixation du support est renforcée de manière à assurer la tenue mécanique du système,
- d'un système de fixations spéciales, brevetées, comportant des pattes fixes et coulissantes VM ZINC[®], à trou unique et associées à des vis à bois aggloméré à filetage continu,
- d'une couverture joint debout en VM ZINC[®] dans tous les aspects de surface disponibles en plusieurs épaisseurs (de 0,65 mm à 0,80 mm) et de largeur développée de 500 ou 650 mm.

Les PATTES MONOVIS VM ZINC[®] sont en acier inoxydable austénitique AISI 304 (X5 CrNi18-10), d'épaisseur 0,4 mm. Cette épaisseur facilite le sertissage et évite le spectre de la patte dans le joint debout serti. De plus, ces nouvelles pattes à fixation unique présentent un cuvelage et des renforts mécaniques permettant une plus grande stabilité et rapidité de vissage ainsi qu'une optimisation de la performance à l'arrachement.

Les vis de fixation à bois aggloméré utilisées sont en acier zingué bichromaté ou inoxydable, de diamètre 5 ou 6 mm à filetage continu et tête fraisée plate, de longueur minimum 40 mm. Elles doivent présenter une résistance admissible à l'arrachement au vent extrême > 95 daN (correspondant à un Pk > 143 daN) pour les supports prévus. La vis Ø 6 mm doit présenter une pointe anti-fendage.

■ LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME PATTES MONOVIS VM ZINC[®]

➤ Le support

La couverture est posée selon les spécifications du DTU 40.41 et les éléments du support sont mis en œuvre conformément au chapitre 5.131.

Afin d'assurer aux pattes leurs performances à l'arrachement, les fixations des voliges sont adaptées en conséquence. Ainsi, les éléments supports sont fixés sur une structure en bois :

- par vissage au moyen de 2 vis à bois aggloméré (diamètre \geq 4 mm / longueur \geq 50 mm et dans le cas d'un support de 32 mm longueur \geq 60 mm).
- par clouage au moyen de pointe annelées (2,5 x 70 mm ou 2,8 x 60 mm) à raison de 2 pointes pour les voliges de largeur inférieure ou égale à 105 mm et 3 pointes pour les voliges de largeur comprise entre 105 et 200 mm.

Dans tous les cas, le désaffleurement entre deux éléments voisins ne doit pas excéder 2 mm.

➤ Les entraxes

Les entraxes des PATTES MONOVIS fixes et coulissantes sont au maximum de 75 cm en partie courante et rives de la couverture et 50 cm à l'égout et dans les angles.

Les entraxes des pattes fixes sont identiques sur toute la largeur du rampant et correspondent aux entraxes calculés pour les rives du bâtiment.

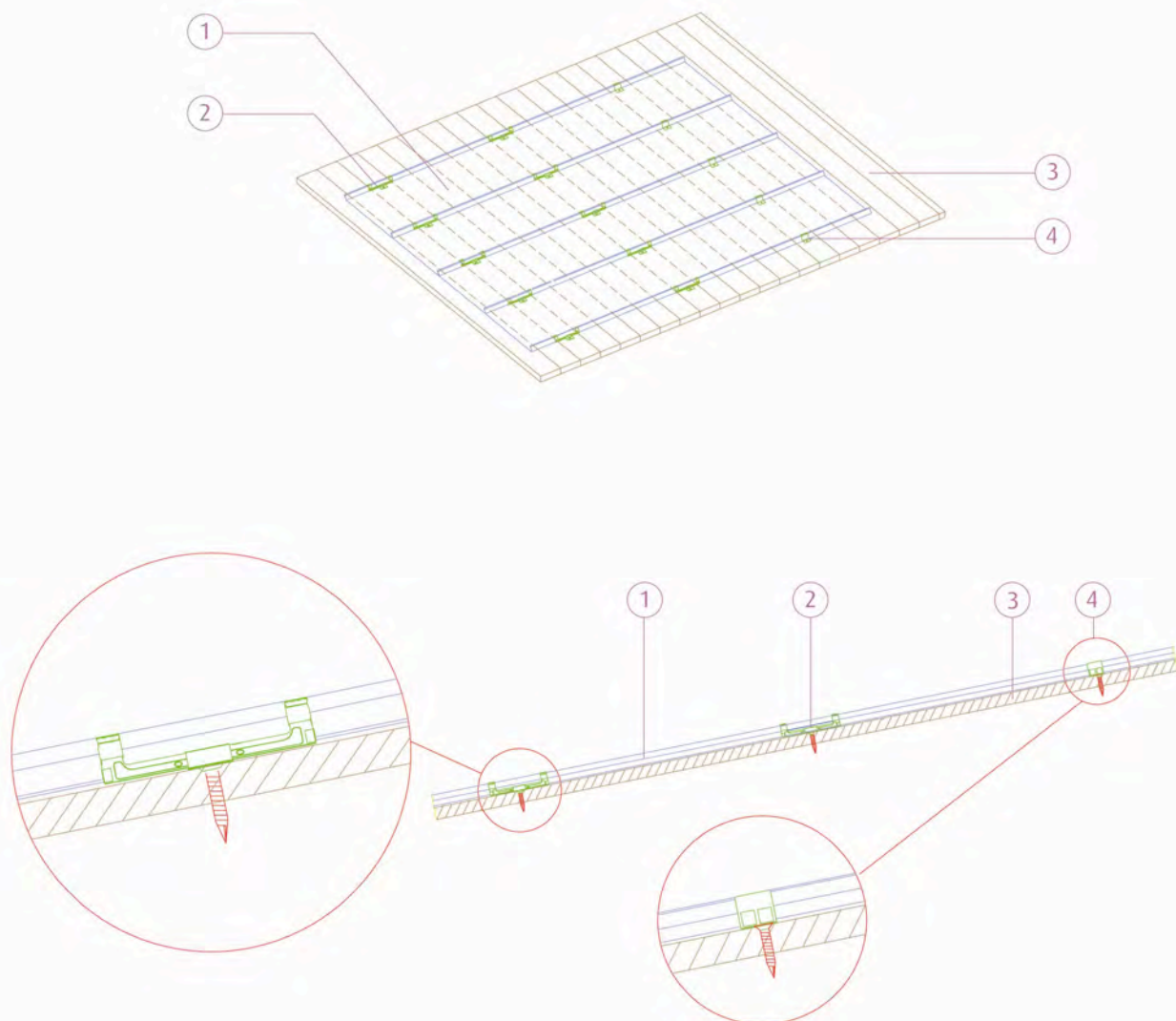
➤ Zone des pattes fixes

Le positionnement des pattes fixes est réalisé conformément aux prescriptions du DTU 40.41. En particulier, le sommet de la partie fixe est disposé en tête des longues feuilles et au plus à 10 m de leur extrémité basse. De part et d'autre, on dispose des pattes coulissantes.

La partie fixe est constituée de 5 PATTES MONOVIS fixes sur une longueur maximum de 3 mètres.

Grâce aux PATTES MONOVIS VM ZINC[®], l'entreprise dispose d'un système de fixation innovant et performant qui offre aux professionnels un gain de temps appréciable dans la mise en œuvre du système joint debout.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA PATTE MONOVIS



1. Couverture VM ZINC®
2. Patte Coulissante Monovis VM ZINC®
3. Support voliges bois massif d'épaisseur minimale 15 mm
4. Patte fixe Monovis VM ZINC®